

**Association
2 pieds 2 roues**
(ex-Association Vélo)
5, avenue Collignon
31200 Toulouse

<http://toulouse.fubicy.org>



Communiqué

mercredi 14 janvier 2015

Fer à cheval : priorité aux piétons, vélos et trams

**Si la place du fer à cheval est réaménagée, celle-ci doit faire plus de place
aux modes actifs et au tramway**

A Toulouse, **90% de la voirie est dédiée à la circulation et au stationnement automobile**, et la ville a été largement adaptée à la voiture durant les 40 dernières années. L'association 2 pieds 2 roues milite pour une redistribution de l'espace public en faveur des piétons et des cyclistes afin de **créer une ville plus apaisée, plus sûre et moins polluée**.

La place du fer à cheval a été réaménagée à l'été 2013 pour y faire passer le tramway. Le projet approuvé par l'enquête publique devait redistribuer l'espace en transformant un rond-point automobile en **carrefour droit, pacifié et très paysager** (voir page suivante). Malheureusement, lors de la réalisation des travaux, **la précédente municipalité avait décidé sans concertation de transformer ce lieu en un rond-point à 4 voies automobiles pour des raisons esthétiques**, avec la création de contre-allées et parking, préemptant ainsi 8000m² d'espace public pour seulement 8 places de stationnement (voir le communiqué du 26 juin 2013 : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article687>). De plus, le stationnement sauvage a depuis largement colonisé les trottoirs, les voitures se servant de la piste cyclable comme contre-allée.

Vu ce contexte, il est donc alarmant de lire dans la dépêche du 13 janvier : « Dans la ligne de mire de la mairie ? Des feux mal réglés, **le peu de place laissée aux voitures sur le rond-point en comparaison des très larges trottoirs**, et des contre-allées peu pratiques. »

A une époque où toutes les grandes villes européennes redistribuent l'espace au profit des modes actifs et des transports en commun, **notre nouvelle municipalité nous propose une vision totalement rétrograde de l'aménagement urbain, considérant une des places majeures de Toulouse comme un simple carrefour** devant écouler un maximum de flux automobile.

La place du fer à cheval n'est pas qu'un carrefour, et doit au contraire être aménagée comme un lieu de vie. L'association 2 pieds 2 roues renouvelle ses propositions formulées en juin 2013 avec **le soutien du collectif St Cyprien Sud** : transformer les 8000m² d'espace de contre-allées en espace piétonnier où pourront être aménagés des terrasses, des kiosques pour commerces de proximité et d'autres aménagements qualitatifs qui donneront vie au quartier.

De plus, **le régime actuel de fonctionnement des feux fait une place trop importante aux voitures** : le tram, dont le temps de parcours est déjà suffisamment long, **n'a plus la priorité aux**

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 30 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national).

feux. Les piétons et les cyclistes doivent patienter de très longues minutes pour pouvoir traverser en attendant le feu vert. **Il est donc effectivement important de revoir le régime des feux, mais afin de fluidifier la circulation du tram, des piétons et des cyclistes.** Enfin les bus, prisonniers de la circulation automobile, devraient pouvoir circuler sur la plateforme du tramway et garder leur voie dédiée, sur les allées Charles de Fitte.

Pour plus d'informations, contacter :

Sébastien BOSVIEUX, président 2 pieds 2 roues, tél : 06 02 36 23 81

**CONSEQUENCES DES MODIFICATIONS
PRÉSENTÉES POUR LA PREMIÈRE FOIS LE 26 FÉVRIER 2013**

Motif de la modification exigée par J. Busquets: symétrie des voies de tram sur pont St Michel

Jun 2010 – Document présenté à l'enquête publique

Fév 2013 – réalisations lancées sans concertation

Contre-allée et no-mans-lands préemptant 8000m² d'espace public pour 8 places de stationnement localisables ailleurs

Multiple traversées : des voies auto et tram

No dropes ou parking réservés

Traversées de voies auto obligatoires pour accès au tram par piétons

**DEMANDES DES ASSOCIATIONS (25 MARS, 18 AVRIL, PUIS 2 MAI 2013)
NE TOUCHANT NI LE TRAM NI LE ROND-POINT AUTOMOBILE
POUR NE PAS RETARDER LES ESSAIS ET LA MISE EN SERVICE DE LA LIGNE.**

8000m² d'espace libéré pour utilisation piétonne (vélos tolérés) pour public et commerces

Axe Est-Ouest sur Octogone

REV (Réseau Express Vélo - itinéraires structurant) Nord-Sud par Garonne

Emplacements possibles pour autres places commerçants

150m² non utilisés, que le SMAT pourrait aménager pour Casino (place livraison camion / 3 places Clientèle)

PARKING de 25 places ajouté au projet de l'enquête publique

L'Association 2 pieds 2 roues a pour but de développer et d'améliorer la pratique des modes actifs en agglomération. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités depuis plus de 30 ans pour que soient pris en compte ces moyens de transport utilisés quotidiennement par de nombreuses personnes. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association 2 pieds 2 roues adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national).